

Bill No 247, (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ursula Catherine Tétreau Black".

Bill No 248, (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Edith McKechnie Martineau".

Bill No 249, (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Wallis".

Bill No 250, (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Margaret Morrison Cryer".

Bill No 251, (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Eileen Scribner Mackay".

Bill No 252, (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Lafamme Kattas".

Et aussi—Un message pour transmettre à la Chambre la preuve déposée devant le comité permanent des Divorces du Sénat auquel ont été référées les pétitions en instance de divorce plus haut mentionnées, ainsi que les documents produits comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. Lapointe, adjoint parlementaire du ministre de la Défense nationale, dépose sur la Table.—Copie des modifications aux Règlements du Roi relatifs au service naval canadien du gouvernement de Sa Majesté, en vertu des dispositions de l'article 40 de la Loi de 1944 sur le service naval, en date du 10 mai 1947.—Appendice VI, examens professionnels pour les promotions.

Les bills suivants du Sénat sont lus respectivement la première fois et la deuxième lecture en est remise à la prochaine séance de la Chambre, à savoir:

Bill No 205, (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1939 sur les secours de guerre".—M. Martin.

Bill No 206, (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi pour constituer en corporation *The Canadian Council of the Girl Guides Association*".—M. Ross (St. Paul's).

M. Mackenzie propose, pour M. Mackenzie King,—Qu'il y a lieu de nommer un comité mixte des deux Chambres du Parlement, dont feraient partie, en ce qui la concerne, MM. Benidickson, Breithaupt, Croll, Sinclair (*Ontario*), Belzile, Beaudoin, Pinard, Lesage, Marier, Rinfret, Whitman, Ilsley, Isnor, Michaud, Maybank, Mayhew, Diefenbaker, Fulton, Hackett, Harkness, Hazen, Macdonnell (*Muskoka-Ontario*), Massey, Miller, Irvine, Jaenicke, Stewart (*Winnipeg-Nord*), Hansell, Herridge, pour l'étude de la question des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que de la meilleure façon de remplir ces obligations qu'ont acceptées tous les membres de l'Organisation des Nations Unies;

Et, en particulier, étant donné les dispositions de la Charte des Nations Unies et l'établissement, par le Conseil économique et social de l'Organisation, d'une Commission des droits de l'homme, pour l'étude de l'état juridique et constitutionnel desdits droits au Canada, et le cas échéant, des mesures à prendre ou à recommander, pour le maintien au Canada du respect et de l'observation des droits de l'homme et des libertés fondamentales;

Et qu'il y a lieu d'adresser un message au Sénat pour le prier de se joindre à cette Chambre pour les fins mentionnées, en désignant, s'il le juge bon, quelques-uns de ses membres pour le représenter dans le comité mixte proposé.

Et un débat s'élevant;

A six heures de l'après-midi, M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures du soir.